



BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES





La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres est une association loi 1901 agréée au titre de la **protection de la nature**.

Administrée par 18 élus représentants des chasseurs, elle fédère **11 300 chasseurs** répartis sur 280 ACCA (Associations Communales de Chasses Agréées) et sociétés communales, ainsi que **1 140 chasses privées**. Ce Conseil d'Administration est épaulé par une équipe de 18 professionnels.

La FDC 79 participe à la **mise en valeur du patrimoine cynégétique**, au travers d'opérations de recensement et d'aménagement des territoires.

Elle est également reconnue en matière d'**information et d'éducation au développement durable** et à la **biodiversité**, ainsi que pour la **gestion et la préservation de la faune sauvage et de ses habitats**.



Être leader en matière de gestion de

LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79) est un acteur majeur dans la **gestion de l'environnement**, la **reconquête des biotopes** et la **gestion de la petite faune sauvage**. En effet, celle-ci est dépendante de la qualité de l'environnement afin de réaliser son cycle de vie. Le développement de l'agriculture n'est pas toujours sans incidence sur la faune sauvage, les paysages et l'environnement.

La FDC 79 s'est engagée dans une politique dynamique basée sur des **actions concrètes de terrain**, **en partenariat avec tous les acteurs du territoire**.

La démarche de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres est donc basée sur la reconquête et la préservation des biotopes en associant une **agriculture raisonnée et performante**, compatibles avec les réalités économiques. La priorité est de mettre en place des plans d'actions pour réussir cette démarche et **enrichir notre patrimoine rural**. L'objectif de la FDC 79 est d'accompagner les acteurs des Deux-Sèvres à mieux prendre en compte et à **développer la biodiversité et les continuités écologiques du territoire**.

La petite faune sauvage est très dépendante de la qualité de son milieu de vie. En développant des **aménagement favorables à la faune sauvage**, sa gestion constitue un des enjeux majeurs de la politique de la FDC 79.



FORMATION À
L'EXAMEN DU
PERMIS DE
CHASSER

ÉDUCATION À LA
NATURE



GESTION DE LA
BIODIVERSITÉ

POLICE DE LA
CHASSE ET
PRÉVENTION DU
BRACONNAGE





PRÉVENTION ET
INDEMNISATION
DES DÉGÂTS DE
GRAND GIBIER

RÉALISATION ET
MISE EN OEUVRE
DU SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL
DE GESTION
CYNÉGÉTIQUE



COMMUNICATION

COORDINATION
DES ASSOCIATIONS
COMMUNALES DE
CHASSE AGRÉÉES

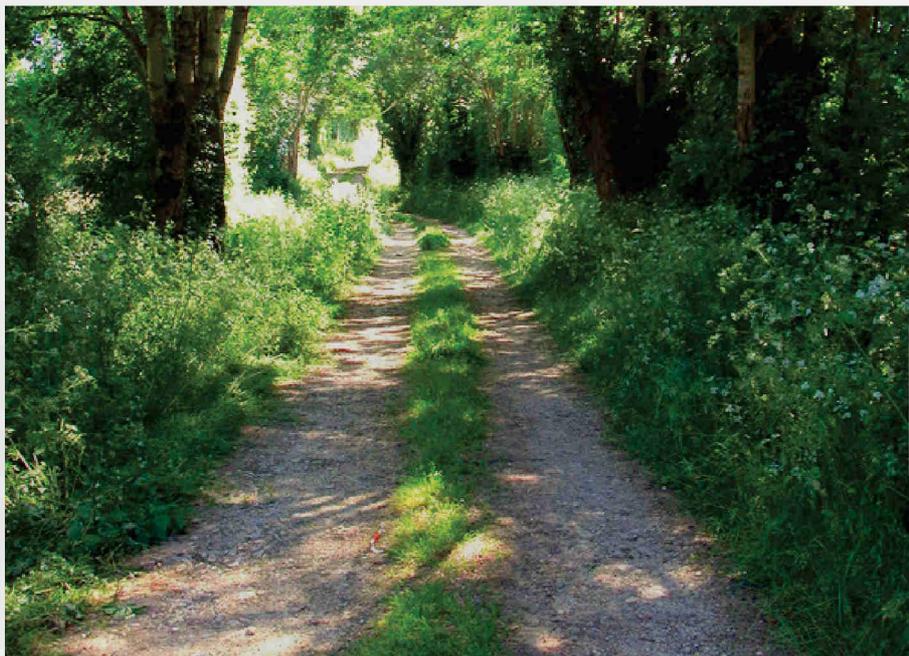




CHEMINS RURAUX, COEUR DE BIODIVERSITÉ

NOTRE INITIATIVE

« **Chemins ruraux, cœur de biodiversité** » est un projet porté par la FDC 79 depuis 2017, dont l'objectif est de **développer la biodiversité des territoires ruraux**. Leur valorisation, en partenariat avec les acteurs locaux, représente un enjeu majeur pour la société, les citoyens, la chasse et les chasseurs.



QU'EST-CE QUE LES CHEMINS RURAUX ?

Les chemins sont des pôles de rénovation des milieux, pour **développer les corridors écologiques indispensables au développement des espèces** et du petit gibier en particulier.

Ces espaces sont valorisés grâce au travail conjoint des collectivités et des habitants, mais également des agriculteurs, des associations locales et des scolaires. En effet, ces chemins constituent des **supports pédagogiques d'Éducation à la Nature** et sont ouverts à tous.

Longtemps délaissés, ils doivent être activement réhabilités et gérés, de manière à tirer parti de leurs **nombreux atouts pour la biodiversité**, mais aussi pour l'agronomie. Le chemin rural fait partie intégrante de notre patrimoine rural.



ekosentia®

Un nouveau logo « **ekosentia®** » a été créé par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) afin de regrouper toutes les actions réalisées par les fédérations départementales, sous un même nom et un même objectif : celui de **réhabiliter les chemins ruraux**, dans le cœur des acteurs locaux, et de participer à la **rénovation biologique des territoires**.

DES ACTIONS CONCRÈTES

SUR LE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, la Fédération Départementale des Chasseurs Des Deux-Sèvres implante sur le terrain plusieurs **centaines d'hectares de jachères, de cultures faunistiques et d'inter-cultures**. Cette campagne est réalisée à l'échelle du département et concerne essentiellement des milieux agricoles.

La FDC 79 propose plusieurs mélanges diversifiés et étudiés pour leurs **avantages cynégétiques et environnementaux**. Ces couverts contribuent au **développement des continuités écologiques**.

LES JACHÈRES ENVIRONNEMENT FAUNE SAUVAGE

Ces couverts diversifiés permettent, dans des espaces cultivés, de **maintenir la biodiversité**. Ils participent à la limitation des dégâts occasionnés aux cultures par la faune sauvage. Ces parcelles servent alors de **réservoirs de nourriture**. L'apport sur ces parcelles d'intrants étant interdit, ils participent à la **préservation de la qualité de l'environnement**.

DES ACTIONS CONCRÈTES

SUR LE TERRITOIRE

LES COUVERTS MELLIFÈRES ET LES BANDES ENHERBÉES

Ces couverts ont pour objectif d'assurer un couvert annuel ou pluriannuel favorable aux **insectes pollinisateurs et aux auxiliaires de culture**. De façon directe (habitat, lieux d'alimentation, de repos ou de refuge) ou indirecte (production d'insectes pollinisateurs), ces couverts sont **essentiels à la petite faune de plaine**. Différents mélanges associant graminées et fleurs sont proposés aux exploitants et aux collectivités.

Ce type de semis peut être implanté sous forme de bande enherbée ou de micro-parcelles.

Préconisations

·Entretien par broyage interdit entre le 1er avril et le 15 août

·Pas de destruction avant le 31 août



DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE

PLANTATION DE HAIES ET DE BOSQUETS

Les haies représentent de véritables **réservoirs de biodiversité animale et végétale**. Leur multifonctionnalité est aujourd'hui clairement démontrée.

Ces plantations viennent s'inscrire dans un projet associant propriétaires, agriculteurs, associations cynégétiques et collectivités locales avec la participation des écoles. En effet, chaque plantation est associée à **une animation en milieu scolaire ou pour le grand public**. C'est un très bon moyen pédagogique pour impliquer les habitants du territoire dans la prise en compte de leur environnement.

Avantages

Elles fournissent une clôture naturelle pour le bétail, de même qu'un ombrage en été et une protection contre les intempéries l'hiver

Elles protègent les cultures grâce à leur effet brise-vent



La FDC 79 privilégie également la **Ré-génération Naturelle Assistée (RNA)** dans le cadre de la trame verte existante, et encourage un **entretien raisonné des haies et bords de chemins** : techniques adaptées, valorisation des produits de taille ou d'émondage...

Enfin, depuis 1980, la FDC 79 plante chaque année entre **12 000 et 18 000 arbres**, sous forme de haies et de bosquets, pour ainsi former un **réseau dense de maillage bocager** et compléter le réseau de corridors écologiques. La fédération fournit gratuitement les plants et le paillage. Le travail du sol ainsi que les protections gibier restent à la charge du propriétaire.

DES ACTIONS CONCRÈTES

SUR LE TERRITOIRE

INTERCULTURES

Ces couverts jouent un rôle crucial lors de la période hivernale. Ils contribuent au **développement des continuités écologiques** dans le cadre de la **Trame Verte et Bleue**. Les CIPAN (Cultures Intermédiaire Pièges à Nitrates) évitent que les sols restent nus l'hiver, permettent de réduire le lessivage des nitrates et servent de **refuges à une multitude d'espèces**.

La FDC propose une large sélection de mélanges favorables à la faune sauvage, associant graminées, légumineuses, crucifères, plants nectarifères (sarrasin, phacélie, avoine, moutarde, etc.) ayant des systèmes racinaires diversifiés pour structurer le sol.

Préconisations

·Semis avant le 31 juillet

·Destruction au 31 décembre ou au 31 janvier selon la culture suivante et la nature du sol avec barre d'effarouchement

DES ACTIONS CONCRÈTES

SUR LE TERRITOIRE

LE MAINTIEN DES CHAUMES DE CÉRÉALES

Depuis quelques années, la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres expérimente le **maintien des chaumes de céréales après les moissons**, afin de conserver des couverts intéressants pour la **petite faune sauvage**, en laissant une hauteur de végétation suffisante.



LES BORDS DE CHAMPS ET DE CHEMINS

Ces éléments fixes du paysage sont connectés entre eux avec d'autres éléments (haies, murets, talus, zones humides...) et constituent des corridors écologiques pour le transport des espèces d'un territoire à un autre. Ces zones servent de **réservoirs aux auxiliaires des cultures**. En fonction de leur localisation (rupture de pente, bordure de cours d'eau...), elles contribuent à la qualité de l'eau, diminuent le phénomène d'érosion des sols et de ruissellement des eaux, au pompage de l'azote dans le sol...

Une gestion et un entretien adaptés peuvent en faire d'excellents **supports de vie** et permettent le **développement naturel d'une flore riche et variée**.



CHEMINS RURAUX, COEUR DE BIODIVERSITÉ

DES PRATIQUES DE GESTION

RESPECTUEUSES



Cependant, ces aménagements ne peuvent être maintenus en place et avoir leur fonctionnalité réussie qu'avec des **pratiques agricoles respectueuses et douces**.

Il est donc nécessaire de faire évoluer les pratiques agricoles, favorables au développement d'une faune sauvage abondante et diversifiée. Il est primordial d'associer une agriculture performante et raisonnée, prenant en compte toute la **dimension environnementale et la biodiversité** sur l'ensemble du territoire.

LE TRAVAIL DU SOL

Les Techniques Culturelles Simplifiées (absence de labour, allongement des rotations, semis direct...) permettent de **limiter l'impact des pratiques sur la structure du sol** mais également sur la **biodiversité des sols**, pour favoriser les services éco-systémiques rendus et d'augmenter le taux de matière organique du sol, tout en diminuant l'érosion des sols.

DES PRATIQUES DE GESTION RESPECTUEUSES

LIMITER L'IMPACT DU MACHINISME SUR LA FAUNE SAUVAGE EN GRANDES CULTURES

L'intensification des pratiques, l'agrandissement des parcelles et la performance de plus en plus élevée des machines agricoles n'est pas sans **impact sur la faune sauvage de plaine agricole**. Les travaux de récolte et de broyage coïncident, la plupart du temps, avec les phases de nidification chez le faisan et la perdrix ainsi que la mise bas des chevreuils.

Afin de réduire l'impact des travaux agricoles, il est proposé d'**effaroucher la faune** présente dans la parcelle. De plus, l'outil a été conçu afin de répondre aux exigences des agriculteurs : coût, adaptabilité sur différents tracteurs, facilité d'utilisation et d'installation.

Pour limiter ces impacts, il convient

·D'équiper les machines de barres d'effarouchement

·De diminuer la vitesse des engins, notamment en zone de lisière

·Éviter le travail de nuit

·De débiter par le centre de la parcelle pour favoriser la fuite des espèces vers les côtés

·De régler la barre de coupe au plus haut (>15cm)

·De presser la paille au plus près de la moisson

DES PRATIQUES DE GESTION RESPECTUEUSES

L'ENTRETIEN DES BORDS DE CHAMPS ET DE CHEMINS

Un entretien adapté génère des économies de temps et financières, tant pour les agriculteurs que pour les collectivités. Il est nécessaire de corriger l'image négative des bords de route et de champs et de sensibiliser les techniciens communaux et les agriculteurs aux **méthodes de gestion plus appropriées**. La FDC 79 accompagne les collecti-

vités dans le cadre d'inventaires participatifs mais également pour de l'information sur les **pratiques de gestion raisonnée** auprès des agents communaux.

Préconisations

- Entretien raisonné des banquettes herbeuses (pas d'interventions entre le 15 avril et le 31 juillet)*
- Plantation de haies et de bosquets sur ces linéaires*
- Semis de plantes messicoles en bordures de champs*

DES PRATIQUES DE GESTION **RESPECTUEUSES**



FAVORISER LES AUXILIAIRES DE CULTURE ET DIMINUER LES PHYTOSANITAIRES

Les **auxiliaires de culture** apportent de nombreux services éco-systémiques à l'exploitant en limitant l'utilisation de produits phytosanitaires, grâce à leur capacité d'être des **prédateurs naturels des ravageurs de cultures**. Planter des bandes enherbées ou mellifères sur son exploitation est un bon moyen de les développer.

On les retrouve naturellement dans le sol, et au sein d'habitats naturels tels que les éléments fixes paysagers. Ils représentent de véritables **alliés pour les agriculteurs** dans leurs stratégies de contrôle des ravageurs grâce notamment à une **gestion adaptée du sol et des pratiques agroécologiques**.

LE SUIVI ET LA PROTECTION

DE LA FAUNE SAUVAGE

Un **territoire riche et varié** est un territoire accueillant pour la faune sauvage. La mise en place de **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement** et d'**aménagements favorables à son accueil** est un préalable obligatoire à toute opération de développement de la faune sauvage. La petite faune gibier fait intégralement partie du patrimoine. Sa présence caractérise la richesse des milieux où elle est présente.



La fédération s'engage depuis plusieurs années à initier, aider techniquement et financièrement la **mise en place d'opérations pilotes pour préserver et développer les populations naturelles de gibier** ; de réintroduire de nouvelles populations ; de suivre et de compter ces espèces ; d'accompagner les actions d'aménagement du territoire ; de vulgariser auprès du plus grand nombre.

LE SUIVI ET LE PROTECTION

DE LA FAUNE SAUVAGE



LES PROJETS DE TERRITOIRE

Les projets de territoire concernant la faune sauvage ont pour vocation de structurer toutes les actions entreprises par les différentes structures cynégétiques locales, afin de **redynamiser les populations de petits gibiers sédentaires**, conformément aux engagements du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la FDC 79.

Un projet de territoire est un document stratégique de développement local, fruit d'une concertation entre les différents acteurs participant à la vie locale. Il doit comprendre des objectifs communs favorables au territoire, au sens large du terme, et à la biodiversité qui l'accompagne.

LE SUIVI ET LE PROTECTION

DE LA FAUNE SAUVAGE



LES COMPTAGES

Tout au long de l'année, de nombreuses **opérations de suivi via des comptages** sont organisées sur le département. Diurnes ou nocturnes, à l'aide de protocoles stricts et adaptés à chaque espèce et saison, ces suivis sont réalisés par les agents de la FDC 79.

Selon les méthodes utilisées, la FDC 79 convie les scolaires, le grand public, les chasseurs locaux ou les habitants du territoire à participer sur le terrain et à découvrir la biodiversité ordinaire autour de chez eux.

DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ DU TERRITOIRE



La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres est une association loi 1901 agréée au titre de la protection de la nature. Elle propose différentes animations scolaires à l'intention des cycles 1, 2 et 3. La Fédération Nationale des Chasseurs a signé une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » en mars 2010 avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

FAIRE DU TERRITOIRE LE TERRAIN DE L'ÉDUCATION À LA NATURE : À L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ



Les animations sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique, et peuvent se dérouler en classe, lors de sorties sur le terrain, au siège de la FDC, ou encore sur l'un des 9 sentiers pédagogiques créés par la FDC sur le département. Elle organise des **animations «nature»** sur diverses thématiques auprès des écoles maternelles et primaires, ainsi qu'auprès du grand public, afin de les sensibiliser au **fonctionnement des écosystèmes** et de les **responsabiliser sur leur environnement**.

Chaque année, la FDC 79 réalise plus de **150 animations scolaires et périscolaires** sur l'ensemble du département. Ces animations permettent une réappropriation de la nature par différentes approches, mais également de

recréer du lien entre le monde rural et le monde urbain, dans une notion de respect de l'environnement et du développement de la curiosité et de la créativité de l'élève. La fédération participe aussi au projet **ÉCORCE** lancé par le Conseil Départemental et l'Education Nationale.

Le site « **Ekolien** », libre d'accès, est le site de référence en matière d'**éducation à la nature**. Il a été développé par la Fédération Nationale des Chasseurs à destination des instituteurs et des acteurs de l'éducation.

ekolien 
CURIEX PAR NATURE

LA COMMUNICATION

Les actions menées doivent être vulgarisées et partagées auprès de l'ensemble des acteurs.

La FDC 79 a mis en place des **circuits pédagogiques** avec la pose de panneaux sur la faune et la flore ordinaires du département. Ces sentiers, au nombre de 9, sont ouverts et accessibles à tous. Des journées de valorisation de ces sentiers sont régulièrement programmées sur l'ensemble du territoire, à destination des habitants.

La FDC met également à disposition des documents techniques à destination des col-

lectivités ou du monde agricole, sur l'ensemble des aménagements proposés, mais également sur les bonnes pratiques à tenir. Elle met en place des **réunions d'information et de formation** selon la demande.

La FDC 79 valorise aussi tous les projets réalisés sur le département, par la diffusion des informations sur la presse locale, les réseaux sociaux, les newsletters, les documents trimestriels et le site internet, en mettant en avant l'aide fournie par les partenaires techniques et financiers, ainsi que les nombreux bénévoles.

DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ DU TERRITOIRE

LES PARTENARIATS



Toutes ces actions ne seraient pas possibles sans l'appui technique et financier de certaines organisations :

- Les établissements publics
- Les collectivités territoriales
- Les entreprises et notamment les coopératives et négociants agricoles
- Les associations locales ou départementales ayant une utilisation plus ou moins particulière de l'espace
- Le monde agricole
- Le monde cynégétique et ses nombreux bénévoles qui œuvrent chaque jour pour la biodiversité
- Les citoyens : des scolaires au grand public, en passant par les habitants, les élus locaux...
- Les organismes et institutions scientifiques comme le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS)

La mise en réussite de ces projets implique la mise en synergie de tous ces acteurs et permettra de faire des citoyens et des acteurs les vecteurs du développement durable et les auteurs de sa mise en oeuvre.



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES DEUX-SÈVRES

7 route de Champicard, 79260 LA CRÈCHE

05 49 25 05 00 | fdc79@wanadoo.fr | www.chasse-79.com



Chasseur Deux-Sévrien



@FDCdeuxsevres



fdcdeuxsevres